

Chirurgien·ne- dentiste et assistant·e dentaire



© Romannoru / Fotolia

Soigner les caries, veiller à l'esthétique du sourire, poser des prothèses dentaires... Pour devenir chirurgien·ne-dentiste, vous devrez suivre 6 ans d'études en odontologie et obtenir le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. L'assistant·e dentaire doit posséder un certificat de qualification (niveau bac) préparé en alternance.

DE BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI



**MÉTIER
qui recrute**

Les perspectives d'emploi sont cependant variables selon les régions.

DEVENIR ASSISTANT·E DENTAIRE



Formation de 12 à 18 mois
en alternance.

Conditions d'accès :
avoir 18 ans minimum ;
titulaire du brevet des collèges
(niveau bac recommandé)

NUMERUS CLAUSUS CHIRURGIE DENTAIRE



En 2019, 1 220 places sont proposées
en chirurgie dentaire à l'issue
des épreuves de la 1^{ère} année commune
aux études de santé.

Source : Journal officiel

Réforme

À partir de la rentrée 2020, la Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée. L'accès aux études de santé restera néanmoins sélectif.

Métiers et emploi

Chirurgien·ne-dentiste

Le·la chirurgien·ne-dentiste s'occupe médicalement de la bouche, des dents, des gencives et des maxillaires. Il·elle soulage, répare et veille à l'esthétique d'un sourire. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

La profession

Grâce à son savoir-faire et à son équipement, un plateau technique, le chirurgien-dentiste soigne caries, granulomes et autres abcès dentaires. Il dévitalise et détartre les dents. Pour établir son diagnostic, il peut réaliser des radiographies. Il intervient avec minutie pour tailler ou reconstituer une dent.

Il pose des prothèses dentaires totales ou partielles (bridges, couronnes, dents sur pivot). Auparavant, il fait des moulages de la bouche du patient afin de faire préparer des prothèses chez le prothésiste dentaire.

Il peut effectuer des interventions chirurgicales importantes et délicates, directement dans son cabinet ou à l'hôpital. Par exemple, il peut réparer une fracture de la mâchoire, réaliser une greffe osseuse ou de gencive lorsque les dents se déchaussent...

Si le chirurgien-dentiste est spécialisé en orthodontie, il suit les patients sur une longue durée pour redresser leurs dents et ajuster l'articulation de leurs mâchoires. Il travaille alors à la pose et à l'entretien d'appareils dentaires (bagues, etc.).

Le métier est physiquement délicat en raison de la position de travail : moitié debout, moitié assis et bras tendus. L'effort d'attention est aussi permanent.

Formation : diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire préparé en 5 ans après réussite au concours de fin de première année commune aux études de santé (PACES). Pour être orthodontiste, compter 4 ans de formation supplémentaire après le diplôme d'État.

Salaire mensuel brut débutant : de 3 000 à 5 000 €.

■ Où travailler ?

Près de 90 % des chirurgiens-dentistes exercent à titre libéral, soit exclusivement, soit parallèlement à une activité salariée. Ils s'associent souvent en cabinet pour amortir le coût des charges et celui, très élevé, de rénovation du matériel dentaire.

Les autres travaillent dans les hôpitaux, les centres de soins (dispensaires, centres mutualistes...) et le Service de santé des armées. Plus rares sont ceux qui travaillent à la conception de produits ou de matériel dentaire en laboratoire industriel, ou les dentistes-conseils de la Sécurité sociale.

www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr

■ Perspectives d'emploi

Aujourd'hui, on recense près de 42 348 chirurgien·ne-s-dentistes. Comme pour les autres filières de médecine, les perspectives de carrière sont intéressantes.

D'ici à 2040, 8 000 chirurgiens-dentistes supplémentaires sont attendus. Une hausse qui s'expliquerait en grande partie par l'arrivée de dentistes diplômés à l'étranger. Actuellement, plus d'un tiers des nouveaux chirurgien·ne-s-dentistes ont obtenu leur diplôme à l'étranger.

Certaines régions (Île-de-France, Provence...) sont déjà bien pourvues en praticiens. Une vingtaine de départements en revanche ont moins de 45 professionnels pour 100 000 habitants (Mayenne, Creuse, Oise, Somme, Manche, etc.).

> Voir liste 1 du carnet d'adresses.

À LIRE AUSSI

Prothésiste dentaire n° 2.723

Les métiers de la santé n° 2.7

Médecin n° 2.71

■ Contrat d'engagement de service public

Avec le contrat d'engagement en service public (CESP), le gouvernement propose une aide financière de 1 200 € brut par mois (en plus de la rémunération d'externe et compatible avec une bourse) aux étudiants dès la 2^e année d'études. En échange, les bénéficiaires du contrat d'engagement de service public s'engagent, pendant une période égale à celle du versement de l'allocation (au minimum deux années), à exercer dans une zone où l'offre médicale fait défaut ou dans une spécialité moins représentée. En 2018-2019, ce sont 139 contrats d'engagement de service public qui étaient proposés aux étudiants en odontologie.

CHIRURGIEN-NE-DENTISTE EN EUROPE

Une directive officielle fixe le temps minimum de formation (5 ans) pour permettre la reconnaissance mutuelle des diplômes. Ainsi, chaque chirurgien·ne-dentiste peut s'installer librement dans un État membre de l'Union européenne.

<https://solidarites-sante.gouv.fr>

Assistant·e dentaire

L'assistant·e dentaire remplit une double fonction : secrétariat et gestion du cabinet dentaire / assistance technique et matérielle du·de la chirurgien·ne-dentiste. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ La profession

En tant que secrétaire et gestionnaire du cabinet, l'assistant répond au téléphone, fixe et prend les rendez-vous, accueille les patients, les installe dans la salle d'attente. Il remplit et met à jour les dossiers des patients au fur et à mesure de leurs visites et de l'avancée de leur traitement.

Son travail de classement des dossiers médicaux est important. Il suit les dossiers de prise en charge par la Sécurité sociale et participe aussi à la gestion des stocks de matériel (pansements, compresses...) et de médicaments, sans parler de l'entretien et de l'hygiène des locaux (cabinet et salle d'attente), qui lui incombent souvent en dehors des heures d'ouverture du cabinet.

L'autre aspect du travail de l'assistant dentaire est plus technique puisque ce dernier assiste et accompagne les actes médicaux et chirurgicaux du praticien. Il installe le patient et prépare les plateaux sur lesquels sont disposés les instruments qu'il a préalablement stérilisés pour les mettre à la disposition immédiate du dentiste. Il participe aux préparations (pansements, ciments, amalgames...), développe et classe les clichés radiographiques pratiqués par le dentiste. Après chaque intervention, il stérilise et range les instruments.

Enfin, comme la plupart des chirurgiens-dentistes travaillent avec des ateliers de prothésistes, l'assistant dentaire joue aussi un rôle d'interface technique et de gestionnaire entre le prothésiste et le praticien commanditaire. Pour ce métier sont donc requises des qualités relationnelles et une bonne maîtrise des outils informatiques de gestion.

Formation : titre d'assistant dentaire, en alternance.

Salaire brut mensuel débutant : 1521 € (Smic) environ.

■ Conditions d'exercice

L'assistant dentaire exerce le plus souvent au sein d'un cabinet de chirurgien-dentiste opérant seul ou en groupe, à titre libéral. Il peut également travailler dans des centres de santé tels que des cabinets mutualistes, des cabinets d'entreprise ou des établissements hospitaliers. Les horaires sont ceux du cabinet ouvert en général du lundi au samedi.

■ Perspectives d'emploi

On compte en France 20 000 assistants dentaires qualifiés. Les postes à pourvoir sont répartis sur l'ensemble du territoire et les chirurgiens-dentistes sont nombreux à rechercher ces collaborateurs.

www.abcdent.pro/annonces

Études et diplômes

Devenir chirurgien·ne-dentiste ■ ■ ■ ■

Pour exercer le métier de chirurgien·ne-dentiste, il faut être titulaire du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. Les études d'odontologie (chirurgie dentaire) s'effectuent en 6 ans, à l'université, directement après le bac. La sélection se fait en fin de 1^{re} année (Paces).

■ Rentrée 2020 : fin de la Paces

La réforme des études de santé est en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier. Ci-dessous se trouvent présentées les grandes lignes directrices de la réforme qui devraient être adoptées à la rentrée 2020.

Deux voies d'accès pour les études de santé

La Paces (première année commune aux études de santé) sera supprimée à la rentrée 2020. L'accès à la formation en chirurgie dentaire sera remanié, notamment pour diversifier les profils accédant aux études de santé.

Deux possibilités d'intégrer la 2^e année de chirurgie dentaire sont prévues :

- une première année « portail santé » avec une majeure santé,

- une licence dans un domaine (droit, mathématiques, informatique...) avec une mineure santé.

Ces deux dispositifs seraient accessibles après le bac, via la plateforme Parcoursup.

Chaque étudiant aurait 2 chances maximum de pouvoir accéder en 2^e année de chirurgie dentaire, une inscription valant une chance.

Pour ceux qui ont intégré la Paces à la rentrée 2019, un dispositif transitoire devrait être mis en place pour leur permettre de redoubler en cas d'échec.

Première année « portail santé »

Le « portail santé » proposerait des enseignements axés sur la santé qui compteraient pour 50 ECTS. Les 10 ECTS restants seraient consacrés à des enseignements dans des domaines divers (informatique, droit, économie...).

Le redoublement n'étant pas permis, à la fin de cette année, les étudiants qui ne répondent pas aux critères d'admission en 2^e année de chirurgie dentaire mais ayant validé 60 ECTS pourraient s'orienter en licence 2 dans l'un des domaines étudiés.

Licence avec une mineure santé

Pour intégrer la 2^e année de chirurgie dentaire, les étudiants auraient également la possibilité de s'inscrire en licence dans un domaine donné (variable selon les universités) et de suivre une mineure santé qui compterait pour 10 à 20 ECTS. Ils pourraient présenter leur candidature en fin de L1, de L2 ou de L3.

Suppression du numerus clausus

Les modalités de sélection pour entrer en 2^e année de chirurgie dentaire sont en cours d'élaboration au moment de la rédaction de ce dossier.

Même si le numerus clausus est amené à disparaître à la rentrée 2020, l'accès aux études de santé restera très sélectif. Chaque année, le nombre d'admis serait déterminé par les universités en accord avec l'Agence régionale de santé selon les besoins et les capacités de formation sur le territoire.

PACES OU ADMISSION PARALLÈLE, VOUS N'AVEZ QUE 2 CHANCES !

Attention ! Les étudiants qui passent par la Paces et qui échouent 2 fois au concours ne pourront pas tenter leur chance une 3^e fois en passant par ce système d'admission parallèle.

■ 1^{re} année : Paces

Si vous souhaitez faire des études de chirurgie dentaire, vous devez d'abord vous inscrire en Paces (première année commune aux études de santé). Cette année est commune aux études de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique (sage-

femme). Elle s'effectue dans une UFR (faculté) de médecine.

À l'issue de la 1^{re} année de Paces, les étudiants doivent réussir un concours très sélectif. Les études d'odontologie ne commencent véritablement qu'en 2^e année.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Conditions d'admission

Tous les bacheliers peuvent s'inscrire en Paces, mais pour avoir le plus de chances de réussite du concours de fin d'année, mieux vaut avoir un profil scientifique : il est conseillé de passer par une terminale à dominante scientifique, d'avoir une moyenne solide en sciences et surtout en mathématiques et de décrocher le bac avec mention.

La procédure d'admission passe par le portail Parcoursup.

Filière en tension

La Paces fait partie des filières universitaires les plus demandées par les bacheliers. Un pourcentage maximum d'étudiants ne provenant pas de l'académie dans laquelle est située la formation est fixé. Depuis 2019, les 3 académies d'Île-de-France (Créteil, Paris, Versailles) constituent une seule région académique. Il est fortement conseillé aux lycéens qui candidatent à une Paces hors de leur académie de formuler aussi un vœu pour une formation de Paces de leur académie.

Île-de-France : pour mieux réguler l'entrée en Paces en Île-de-France, le vœu « Paces Île-de-France » sur Parcoursup comporte 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes. Ce vœu « Paces Île-de-France » ne compte que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles et les sous-vœux formulés dans le cadre du vœu « Paces Île-de-France » ne sont pas décomptés dans le nombre total de sous-vœux autorisé dans le cadre des vœux multiples. Il est donc fortement conseillé de faire plusieurs sous-vœux. Ces règles pour postuler à

Témoignage **M. Bismuth, chirurgien-dentiste**

Quand on est dentiste, on est étudiant à vie ! Les 6 ans d'études ne suffisent pas pour avoir une compréhension globale du métier. Il faut sans arrêt mettre à jour ses connaissances, être au fait des dernières techniques, des avancées instrumentales, des découvertes scientifiques (radios numériques, matériaux de comblement, accastillage...). La qualité ne s'obtient que par une formation perpétuelle et du matériel au point. Les frais engendrés par un cabinet dentaire sont énormes. Beaucoup d'étudiants choisissent de travailler dans des centres, en tant que salarié, afin de ne pas avoir à subir la pression des charges de la structure.



Paces Île-de-France concernent tous les lycéens quelle que soit leur origine géographique.

➤ Voir liste 2 du carnet d'adresses.

➤ Cf. dossier Actuel-Cidj *Parcoursup: mode d'emploi n° 1.61*.

Cursus

La Paces est organisée en 2 semestres et se compose de 8 unités d'enseignements (UE). Une série d'épreuves est organisée à la fin de chaque semestre.

Le premier semestre est le même pour tous, quelle que soit la filière envisagée. Il comprend 4 UE :

- atome, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme (chimie, biochimie);
- cellule et tissus (histologie, biologie, embryologie);
- organisation des appareils et systèmes: aspects fonctionnels;
- évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé.

À la fin du premier semestre, les étudiants passent la **première partie du concours**: 3 épreuves de 3h de QCM. En fonction du classement obtenu à l'issue de ces épreuves, 85 % des candidats seront admis à poursuivre en 2nd semestre, 15 % seront réorientés vers d'autres formations universitaires.

Le second semestre se compose des UE suivantes :

- organisation des appareils et systèmes: aspects fonctionnels (2^e partie);
- organisation des appareils et systèmes: aspects morphologiques;
- initiation à la connaissance du médicament;
- santé, société, humanité.

En début de semestre, les étudiants choisissent également une (ou plusieurs) UE spécifique(s): médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme. Vous pouvez présenter d'un (la grande majorité des étudiants) à quatre concours.

En fin de semestre, les étudiants passent la **2^e partie du concours** dans la filière qu'ils ont choisie (QCM + épreuves rédactionnelles). Quatre concours distincts sont organisés: médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme.

Pour être admis à poursuivre en 2^e année d'odontologie, vous devez être bien placé dans le classement de cette filière. Le nombre d'étudiants admis dans chacune des filières est fixé en fonction des besoins en personnels des professions (numerus clausus).

En 2019, le **numerus clausus** en chirurgie dentaire est de 1 220 places.

➤ Voir « Nombre d'étudiant-e-s de Paces autorisé-e-s à poursuivre en chirurgie dentaire (2019) » en annexe.

Préparation au concours

Certaines universités ou prépas privées assurent des cours de soutien à la Paces et préparent au concours.

Préparation annuelle ou semestrielle, remise à niveau, stage de prérentrée, soutien à la carte, les formules sont nombreuses. Les tarifs en vigueur peuvent varier de 350 à 4 000 € pour 6 mois et de 650 à 8 000 € pour l'année. Avant de se lancer mieux vaut bien s'informer !

UN SERVICE SANITAIRE POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN SANTÉ

Depuis la rentrée 2018, les étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers doivent suivre un module de trois mois incluant une formation sur la prévention avec des thèmes phares: la vie affective et sexuelle, les addictions, la nutrition et la promotion de l'activité physique. Les étudiants seront ensuite envoyés dans les écoles, EHPAD, structures médico-sociales afin de mener des actions de prévention auprès de tous ces publics. Le service sanitaire est une matière à part entière intégrée à la formation, il intervient à différents moments du cursus selon la spécialité.

■ 2^e et 3^e années

C'est à partir de la 2^e année que commencent les études de chirurgie dentaire. Les enseignements sont regroupés sous forme de modules. Outre les matières scientifiques fondamentales appliquées à la santé (biologie, anatomie, physiologie, pharmacologie...), vous aborderez des disciplines spécifiques à l'odontologie (anatomie dentaire; reconstitution et remplacement des dents; anatomie crano-faciale et imagerie; histologie; physiologie générale et oro-faciale).

Avant le début de la 2^e année, vous devrez effectuer un stage infirmier qui vous initiera aux techniques de soins, à l'hygiène hospitalière et aux gestes de premiers secours.

Tout au long de ces 2 années, vous effectuerez également de nombreux travaux pratiques (environ deux tiers du temps). Toutes les disciplines de la profession sont abordées: couronnes, bridges, dévitalisations, sculpture de dents en cire.

À l'issue de la 3^e année, vous obtiendrez le diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFG-SO) qui sanctionne la 1^{re} partie des études de chirurgie dentaire. Incluant 6 semestres de formation (dont les 2 premiers semestres de la Paces), il est reconnu au niveau licence, soit 180 crédits européens (ECTS).

TRAVAILLER COMME ASSISTANT·E DENTAIRE PENDANT SES ÉTUDES

Les étudiants en chirurgie dentaire qui ont obtenu un niveau de connaissance suffisant peuvent, sur autorisation du conseil départemental de l'ordre, exercer la profession d'assistant dentaire dans des cabinets dentaires pendant la durée de leurs études.

■ 4^e et 5^e années

Au cours de ces deux années, vous approfondirez les disciplines étudiées précédemment et en aborderez de nouvelles : santé publique, odontologie gériatrique, odontologie pédiatrique, anesthésiologie, pharmacologie, odontologie légale, médecine et chirurgie buccale...

Vous commencerez également à réaliser des actes sur des patients : bilan dentaire, extraction, radio, empreinte, prothèse... Vous effectuerez une vingtaine d'heures hebdomadaires de vacation rémunérées en centre de soins ou en CHU (centre hospitalo-universitaire).

Plusieurs autres stages jalonnent ces 2 années : en cabinet ou dans un autre service hospitalier (stomatologie, chirurgie maxillo-faciale...) mais également chez les praticiens.

La validation de la 5^e année passe par l'obtention du CSCT (certificat de synthèse clinique et thérapeutique).

À la fin de la 5^e année, vous obtiendrez un diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO), reconnu au grade de master.

Vous aurez ensuite le choix entre poursuivre en 3^e cycle court (1 an) préparant à l'exercice du métier ou intégrer l'internat (cycle long en 3 ans) après avoir réussi le concours, en vue d'une spécialisation.

■ 3^e cycle

Il comprend un cycle court d'un an ou un cycle long de 3 ou 4 ans.

Cycle court (6^e année) : vers l'insertion

Pour ceux qui se destinent à l'exercice en libéral, cette 6^e année des études de chirurgie dentaire est la dernière. Les étudiants approfondissent les techniques propres à la chirurgie dentaire et abordent des notions de comptabilité, psychologie, économie de la santé et droit de la Sécurité sociale. Les stages cliniques se diversifient, en direction notamment de la pédiatrie et de la gériatrie.

Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiants ayant validé leurs enseignements et soutenu leur thèse avec succès.

Cycle long : internat qualifiant

D'une durée de 3 à 4 ans, selon la spécialité choisie, ce cycle commence par le concours de l'internat (on peut le passer 2 fois : à la fin de la 5^e année ou après le cycle court). L'internat permet d'obtenir, en plus du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, un DES (diplôme d'études spécialisées) pour avoir le titre de spécialiste.

Il existe 3 spécialités au choix : orthopédie dento-faciale (52 places offertes en 2018/2019), chirurgie orale (16), médecine bucco-dentaire (42).

Que faire en cas d'échec en Paces ? ■ ■ ■ ■

Les universités offrent la possibilité de se réorienter vers une autre filière dès la fin du 1^{er} semestre de Paces. Il est possible, dans certains cas, de bénéficier d'équivalences.

■ En fin de 1^{er} semestre

Dès la fin du 1^{er} semestre, à l'issue de la première partie du concours, si vos résultats sont trop faibles, votre université vous proposera une réorientation. Les universités ont mis en place des passerelles vers d'autres formations. Vous pouvez ainsi bifurquer, sans perdre une année, vers une licence de biologie, par exemple, ou vers une autre filière, en fonction des formations offertes par votre université.

■ En fin de Paces

Si vous avez raté le concours, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Tout dépend des résultats que vous avez obtenus au concours.

Si vos résultats au concours sont honorables, avec une moyenne supérieure à 8/20, un redoublement vaut la peine d'être tenté. Sauf dérogation exceptionnelle, vous n'avez droit qu'à deux tentatives. Cependant, les chances de réussir sont 4 fois plus élevées que pour un nouvel inscrit.

Si vous n'avez pas obtenu une moyenne suffisante au concours, plutôt que de redoubler, il peut être préférable de vous réorienter vers une autre filière. Vous pouvez intégrer, dans votre université ou une autre, des licences proches du domaine de la santé : sciences de la vie, Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), carrières sanitaires... Dans tous les cas, mieux vaut choisir une filière qui vous permette de bénéficier de la reconnaissance des UE (unités d'enseignement) que vous avez validées pendant la Paces. Les possibilités d'équivalences et la conservation de certains crédits ECTS d'une filière à l'autre dépendent des universités.

Si vous faites partie des reçus-collés, c'est-à-dire que vous avez obtenu la moyenne (10/20), ou plus, sans pour autant décrocher une place au concours, vous pouvez faire valoir vos résultats de Paces pour obtenir une équivalence vous permettant d'entrer directement en 2^e année (L2) de certaines licences (biologie, physique, santé, économie...). Attention, il faut déposer les dossiers d'équivalence dès les résultats du concours. Les demandes sont examinées au cas par cas.

■ Tripler sa Paces ?

Vous n'avez normalement que 2 chances pour tenter le concours. Vous pouvez cependant, sous certaines conditions, tripler votre année.

Avant de vous lancer dans une demande de dérogation pour tripler votre année de Paces, interrogez-vous sur vos réelles motivations.

Vous pouvez faire une demande de dérogation si vous avez eu des problèmes médicaux, si vous avez eu un accident, de graves problèmes personnels ou si vous avez terminé dans les premiers ajournés. Les dérogations sont accordées en fonction des places disponibles.

■ Se tourner vers une autre filière santé

Certaines formations paramédicales (psychomotricien, ergothérapeute, technicien de laboratoire médical, pédicure-podologue) peuvent admettre en 1^{re} année des étudiants sélectionnés à partir des listes de classement au concours de fin de Paces.

L'École supérieure d'**ostéopathie** de Marne-la-Vallée propose aux reçus-collés d'intégrer la 1^{re} année avec une dispense pour certains cours.

Pour devenir **infirmier**, si vous êtes reçu-collé (10/20) à la fin de la Paces, vous serez dispensé des épreuves écrites d'admissibilité au concours. Vous passez seulement un entretien portant sur votre motivation et l'actualité sanitaire et sociale. Préparez bien vos arguments, car devenir infirmier par défaut n'est pas très bien vu du jury !

■ BTS et DUT

Les BTS et DUT permettent d'accéder à des métiers liés à la santé comme l'optique ou la diététique. Normalement, en BTS, il n'y a pas de passerelles possibles avec la Paces, mais certaines structures, comme l'Institut supérieur d'optique (ISO) de Lille, proposent le BTS opticien-lunetier en 18 mois à partir de février pour les étudiants en réorientation.

En fonction des places accordées, du dossier scolaire et d'un entretien, vous pourrez tenter d'intégrer certains DUT. Par exemple, le DUT génie biologique de Lille accepte en 2^e année les reçus-collés.

■ Écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs multiplient les possibilités pour accueillir les étudiants en échec de Paces. Elles les accueillent à des moments clés pour des prépas destinées à rejoindre leur cursus, sur dossier et entretien :

- en janvier ou mars : c'est le cas de l'ECE Paris, du groupe Isen (Brest, Lille, Toulon), d'HEI à Lille, de l'Esigelec à Rouen, etc. ;
- à la rentrée suivante avec une réorientation en 2^e année de « prépa intégrée » dans le réseau d'écoles d'ingénieurs Polytech.

➤ Cf. dossier Actuel-Cidj *Les études d'ingénieur-n° 2.813*.

SE RÉORIENTER PLUS TÔT

Certaines universités volontaires proposent une réorientation précoce des étudiants dès les premières semaines du cursus. Entre fin octobre et mi-novembre, une série d'évaluations portant sur les cours de la rentrée permet de mesurer les chances de réussite au concours. Les 15 % d'élèves les moins bien classés sont réorientés vers des licences de leur choix. Les 15 % dont les résultats seront juste au-dessus pourront rester dans la course ou être réorientés à leur convenance.

Étudier à l'étranger ■ ■ ■ ■

Pour éviter la sélection drastique du concours, de nombreux·ses étudiant·e-s partent chaque année faire leurs études à l'étranger. Toutefois, cette option n'est pas forcément simple et les possibilités se restreignent. Pour tout savoir sur les conditions d'inscription, équivalences, cursus à l'étranger : www.euroguidance-france.org

■ En Belgique

Depuis 2017, l'accès aux études de médecine ou d'odontologie en Belgique est conditionné par la réussite à un examen d'entrée. Tous les étudiants sont concernés. Par ailleurs, les universités belges n'admettent que 30 % d'étudiants « non résidents » en première année universitaire.

En outre, la Belgique a instauré un concours en fin de 1^{re} année d'études dentaires depuis la session 2016. Il conditionne l'accès en 2^e année.

Attention, les conditions d'accès sont restrictives :

- un étudiant ayant déjà été inscrit 2 fois en Paces ne peut pas s'inscrire en 1^{re} année de médecine dentaire en Belgique ;
- un étudiant reçu-collé de Paces ne peut pas s'inscrire en 2^e année en Belgique ;
- un étudiant ayant déjà été inscrit une année en Paces peut se porter candidat pour s'inscrire en 1^{re} année mais il ne sera pas autorisé à redoubler dans le cas où il ne réussirait pas.

■ En Espagne

L'Universidad Europa (privée) propose un début de cursus en anglais. Cependant, à partir de la 3^e année, les étudiants en études dentaires commencent les stages cliniques et la relation au patient nécessitera un niveau B2 minimum en espagnol. Depuis 2017, les universités fixent leurs propres conditions d'admission.

Dans le privé, la sélection se fait par l'intermédiaire d'un examen d'entrée propre à chaque établissement, qui comprend notamment des épreuves psychotechniques et un entretien individuel.

■ En Roumanie

En Roumanie, certaines facultés proposent des cours en français ou en anglais durant les 3 premières années d'études. La sélection se fait sur dossier.

Devenir assistant·e dentaire ■ ■ ■ ■

Pour exercer la profession d'assistant·e dentaire, il faut obtenir le titre certifié d'assistant dentaire (niveau bac). Ce titre se prépare uniquement en alternance.

■ Conditions d'accès

La formation d'assistant dentaire est dispensée sur 18 mois dans des centres de formation habilités par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des cabinets dentaires libéraux. Elle s'effectue en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Le candidat doit être âgé de 18 ans minimum et salarié dans un cabinet dentaire ou de stomatologie. Il doit également être titulaire du brevet des collèges (mais un diplôme de niveau bac est recommandé).

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

■ Formation

La formation se déroule en 18 mois avec une durée totale de 1878h, et se découpe en deux parties :

1 535h de formation pratique en cabinet dentaire et 343 h en centre de formation. Au programme : organisation des rendez-vous et accueil, assistance du chirurgien-dentiste, montage et suivi des dossiers de prise en charge, bureautique, manipulation et stérilisation des instruments, gestes de première urgence...

La formation est gratuite et le stagiaire est rémunéré. Généralement, il reste salarié du même employeur après l'obtention du titre d'assistant dentaire.

■ Spécialisation

Les assistants dentaires qui souhaitent se spécialiser pour travailler auprès d'un orthodontiste peuvent suivre une mention complémentaire en orthopédie dento-faciale. Il s'agit d'une formation de 100 h sur 16 jours accessible en formation continue. Se renseigner auprès des écoles.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

Nombre d'étudiant·e·s de Paces autorisé·e·s à poursuivre en chirurgie dentaire (2019)

Établissements	Numerus clausus
Paris 5	46
Sorbonne Université	42
Paris 7	46
Paris 11	14
Paris 12	16
Paris 13	16
Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines	13
Aix-Marseille	72
Amiens	28
Angers	15
Antilles	11
Besançon	24
Bordeaux	58
Brest	33
Caen	23
Clermont Auvergne	45
Corse	3
Bourgogne-Dijon	30
Grenoble Alpes	17
Guyane	2
La Réunion	8
Institut catholique de Lille	2
Lille 2	87
Limoges	14
Lyon 1	51
Montpellier	52
Lorraine	61
Nantes	39
Nice	43
Nouvelle-Calédonie	5
Poitiers	17
Polynésie française	4
Reims	35
Rennes 1	42
Rouen	33
Saint-Étienne	10
Strasbourg	60
Toulouse 3	76
Tours	27
TOTAL	1220

(Source : Journal officiel)

Carnet d'adresses

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 10
Liste 2	
SCUIO	p. 10
Liste 3	
Titre certifié d'assistant dentaire	p. 11

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours>

Edité par : ministère des Solidarités et de la Santé

Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'études, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.actalians.fr

Edité par : Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales des établissements de l'hospitalisation privée et de l'enseignement privé (OPCA PL)
Sur le site : informations sur les formations des professions libérales, les contrats en alternance et la VAE, ressources téléchargeables (études, statistiques), services en ligne.

www.imfis.fr

Edité par : Syndicat national de l'industrie des technologies médicales
Sur le site : informations sur les métiers des industries de la santé. Fiches métiers, atlas des formations, conseils pour rechercher un emploi, actualités, liens utiles.

www.macsf-exerciceprofessionnel.fr

Edité par : Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF)
Sur le site : informations pour toutes les spécialités médicales sur l'exercice en libéral (installation, remplacement, collaboration, responsabilité), la fonction publique hospitalière, les droits des salariés, la réglementation et actualité.

www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr

Edité par : Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes,
Sur le site : informations sur la formation initiale des chirurgiens-dentistes, les facultés et diplômes, liste des aides à l'installation, offres et demandes d'emploi, de collaboration ou de remplacement, annuaires des organismes accrédités pour la formation continue et des chirurgiens-dentistes.

www.remede.org

Edité par : Groupe Profession santé - Janus SAS

Sur le site : actualités du secteur de la communauté médicale, services en ligne destinés aux étudiants et professionnels de la santé, fiches métier, études statistiques, adresses utiles, offres d'emplois, vidéos, forum en ligne, annuaire de contacts.

Organisme de référence

Groupe profession santé (GPS)

1 rue Augustine Variot
92245 Malakoff
Tél : 01 73 28 18 30/01 73 28 12 70
www.groupeprofessionsante.fr
www.remede.org

■ LISTE 2

SCUIO

Les services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) des facultés d'odontologie fournissent des informations sur les diplômes et leur lieu de préparation.

06108 Nice 2

Université Nice Sophia Antipolis
Bureau d'orientation et d'insertion professionnel - Facultés des sciences-médecine
Bâtiment Petit Valrose - bureau 121, 1^{er} étage
Avenue Joseph Vallot
Tél : 04 92 07 69 23
<http://unice.fr/unicepro/orientation>

13385 Marseille Cedex 5

Aix-Marseille Université (AMU)
Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) secteur sciences de la santé - Campus Marseille Timone
Secteur Sciences de la Santé
27 avenue Jean Moulin
Tél : 04 91 32 43 57
<http://suiio.univ-amu.fr>

29238 Brest Cedex 3

Université de Bretagne occidentale (Ubo)
Cap' Avenir, service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle
20 avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837
Tél : 02 98 01 63 17
www.univ-brest.fr/cap-avenir/

31062 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse 3 - Paul Sabatier
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
Bâtiment E4
118 route de Narbonne
Tél : 05 61 55 61 32 (lun-jeu de 9 à 12h)
www.univ-tlse3.fr/orientation-insertion

33000 Bordeaux Cedex

Université de Bordeaux
Espace orientation carrières
Domaine Santé - Espace 5D
146 rue Léo Saignat
Tél : 05 57 57 13 81
www.u-bordeaux.fr

34967 Montpellier Cedex 2

Université Montpellier 1
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Site Montpellier centre ville
5 boulevard Henri IV
CS 19044
Tél : 04 34 43 32 33
www.umontpellier.fr

35065 Rennes Cedex

Université Rennes 1
Service, orientation, insertion, entreprise (Soie)
BU droit, économie, gestion - salle A
Campus Centre - 7 place Hoche
CS 46510
Tél : 02 23 23 39 79
<http://soie.univ-rennes1.fr>

42322 Nantes Cedex 3

Université Nantes
Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)
Maison des services
110 boulevard Michelet
BP 42212
Tél : 02 40 37 10 00
www.univ-nantes.fr/suiio

51687 Reims

Université Reims
Service d'accompagnement des étudiants (SAE) - Mission orientation
Campus du Moulin de la Housse - UFR Sciences - Bâtiment 14 (BU)
Rue des Crayères
Tél : 03 26 91 85 30
www.univ-reims.fr

54001 Nancy

Université de Lorraine
Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP)
Campus Lettres et sciences humaines - Maison de l'étudiant - Bâtiment D, entrée D2, 2^e étage
23 boulevard Albert 1^{er}
BP 60446
Tél : 03 72 74 03 61
www.univ-lorraine.fr

59800 Lille

Université Lille 2
Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation (SUAIO)
- Campus Moulins-Ronchin
Bâtiment C, rez-de-chaussée
1 place Déliot
Tél : 03 20 96 52 80
<http://suaio.univ-lille2.fr/accueil.html>
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter

63006 Clermont-Ferrand

Université Clermont Auvergne (UCA)
Pôle accueil, information, orientation (PACIO) - Site Carnot
Bâtiment Paul Collomp, rez-de-chaussée
34 avenue Carnot
Tél : 04 73 40 62 70
<http://biologie.uca.fr/>
www.uca.fr/formation/orientation

67081 Strasbourg Cedex

Université Strasbourg
Espace avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle
Nouveau Patio, rez-de-chaussée
20 A rue René Descartes
CS 90032
Tél : 03 68 85 63 00
www.unistra.fr

69100 Villeurbanne Cedex

Université Lyon 1
Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (Soie) - Campus LyonTech la Doua
Le Quai 43 (face au Double Mixte) - 2^e étage, Pilier sud
28 avenue Gaston Berger
Tél : 04 72 44 80 59
<http://soie.univ-lyon1.fr>

75006 Paris

Université Paris 5 - Université Paris Descartes
 Agir pour l'orientation, l'innovation et la professionnalisation
 Centre universitaire des Saints-Pères
 - 7^e étage, aile droite
 45 rue des Saints-Pères
 Tél : 01 76 53 00 55
www.parisdescartes.fr/orienter-reussir

75205 Paris Cedex 13

Université Paris 7 - Université Paris Diderot
 Service de l'orientation et de l'insertion professionnelle (Soi)
 Esplanade Vidal-Naquet - Bâtiment des Grands Moulins, aile C rdc
 5 rue Thomas Mann
 Tél : 01 57 27 71 31
www.univ-paris-diderot.fr

■ LISTE 3

Titre certifié d'assistant dentaire

Le titre certifié d'assistant dentaire, niveau bac, est préparé dans les établissements suivants, en contrat de professionnalisation.

Les candidats doivent avoir : 18 ans minimum, un CAP ou un BEP ainsi qu'une attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires. La formation dure 18 mois et son coût est pris en charge par l'employeur et l'Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales (OPCA PL). Certains établissements demandent d'avoir déjà signé un contrat de travail dans la branche dentaire.

13100 Aix-en-Provence

Académie d'art dentaire Isabelle Dutel - Campus d'Aix-Marseille
 Tél : 04 42 39 76 70
<http://academieartdentaire.fr>
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP toutes filières.

31000 Toulouse

Agora
 Tél : 05 61 25 31 93
www.agoradentaire.fr
 Association
 Admission : 18 ans minimum, être déjà salarié d'un employeur de la branche dentaire.

31000 Toulouse

Ecole supérieure d'assistant dentaire (Esad Toulouse)
 Tél : 05 62 26 02 57
www.esad-dentaire.com
 Privé sous contrat
 Admission : 18 ans minimum.

33000 Bordeaux

Académie d'art dentaire Isabelle Dutel - Campus de Bordeaux
 Tél : 05 56 98 25 09
<http://academieartdentaire.fr>
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP toutes filières.

38600 Fontaine

CQFD - Formations médico-sociales
 Tél : 04 76 50 11 11
www.cqfd-formations.com
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, Brevet des collèges ou CAP minimum.
 Pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans : préinscription Pôle emploi requise.

51450 Bétheny

Pôle de formation Pasteur (CFA Santé - Cepsup PAES)
 Tél : 03 26 87 88 38
www.cfpast.com
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP.
 Signature d'un contrat de travail avec un employeur de la branche dentaire.

69003 Lyon

Formation et santé
 Tél : 04 26 85 38 90
www.formationetsante.fr
 Privé
 Admission : de 18 à 26 ans, avec ou sans qualification professionnelle adaptée.
 Niveau bac non obligatoire mais fortement recommandé.
 Plusieurs rentrées dans l'année.

69007 Lyon

Académie d'art dentaire Isabelle Dutel - Campus de Lyon
 Tél : 04 78 69 39 59
<http://academieartdentaire.fr>
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP toutes filières.

75010 Paris

Centre de formation pour la qualification des aides dentaires et assistants dentaires (AFPPCD-IDF)
 Tél : 01 42 85 33 47
www.afppcd-idf.com
 Association
 Admission : 18 ans minimum, BEP, brevet des collèges ou CAP.

75020 Paris

Ecole supérieure d'assistant dentaire (Esad Paris)
 Tél : 01 47 97 77 81
www.esad-dentaire.com
 Privé sous contrat

85500 Les Herbiers

Centre de formation aide et assistante dentaire (CFAAD)
 Tél : 02 72 24 54 61/06 38 82 49 09
 Privé
 Admission : 18 ans minimum.
 Plusieurs rentrées dans l'année, se renseigner au 02 51 66 01 61.

92110 Clichy

Commission nationale de qualification des assistants en odonto-stomatologie (CNQAOS)
 Tél : 01 78 91 01 40
 Association
 Admission : 18 ans minimum, titulaire d'un diplôme de niveau V, salarié d'un cabinet dentaire ou de stomatologie.

92120 Montrouge

Académie d'art dentaire Isabelle Dutel - Campus de Paris
 Tél : 01 76 21 06 18
<http://academieartdentaire.fr>
 Privé
 Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP toutes filières.

92200 Neuilly-sur-Seine

Ecole supérieure d'assistant dentaire (Esad Neuilly)
 Tél : 01 55 62 21 21
www.esad-dentaire.com
 Privé sous contrat

Infos près de chez vous
Plus de 1 500 centres d'information jeunesse vous accueillent à travers toute la France.
Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.
www.cidj.com
 Rubrique réseau 13

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Inscription en Paces

L'inscription en première année commune aux études de santé (Paces) pour les lycéen·ne·s d'Ile-de-France se fait désormais sur le portail Parcoursup. Le vœu « Paces Île-de-France » propose 7 sous-vœux correspondant aux différentes UFR médicales franciliennes. Le·la candidat·e peut choisir une ou plusieurs de ces UFR médicales franciliennes sans les classer. La sélection d'un (ou de) plusieurs sous-vœu(x) sera décomptée comme un sous-vœu. Après l'acceptation d'une proposition d'admission, le·la lycéen·ne effectue une inscription administrative auprès de l'UFR médicale.

Pour accéder au portail Parcoursup : www.parcoursup.fr

La Paces (Première année commune aux études de santé) permet d'accéder à une deuxième année de différentes filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie maïeutique (sage-femme), kinésithérapie, ergothérapie.

Pour s'inscrire en Paces en Ile-de-France :

- Vous êtes inscrit aux épreuves du bac dans un centre d'examen des académies de Créteil, Paris ou Versailles.
 - Vous êtes inscrit aux épreuves du bac français dans un centre d'examen situé à l'étranger.
- Alors vous devez formuler un vœu sur Parcoursup « Paces Île-de-France ».

Si vous êtes (futur·e) bachelier·ère d'une académie extérieure à l'Ile-de-France, vous pourrez présenter via Parcoursup un dossier de candidature en Paces auprès des 7 universités de santé d'Ile-de-France entre le 20 janvier et le 20 mars.

Si vous êtes étudiant·e déjà inscrit·e en Paces les années précédentes, vous devez vous adresser directement aux UFR médicales.

Pour les candidat·e·s n'ayant pas la nationalité française, renseignez-vous auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour connaître les démarches à réaliser.

Pour accéder au site web du ministère : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Quand ?

La saisie des vœux sur Parcoursup est ouverte de janvier à mars. Votre lycée vous donnera les dates exactes et vous informera sur la procédure détaillée.

Procédure d'affectation

Sur Parcoursup, vous serez invité·e, jusqu'à fin mai, à exprimer obligatoirement un choix des 7 UFR d'Ile-de-France en vue d'une affectation par le recteur de l'académie de Paris. Le critère d'affectation est celui des priorités exprimées dans les choix des candidat·e·s. Ce critère est modulé pour respecter la clé de répartition des candidat·e·s entre les 7 UFR et assurer une répartition homogène des séries et des mentions aux baccalauréats.

Attention ! Tou·te·s les candidat·e·s n'obtiendront pas leur 1^{er} choix.

■ LISTE 2 (IDF)

UFR de Paces

En Île-de-France, la première année commune aux études de santé (Paces) peut être préparée dans ces UFR.

75270 Paris Cedex 6

UFR des sciences fondamentales et biomédicales
Université Paris 5
Centre universitaire des Saints-Pères - Bâtiment principal, 4^e étage, porte P410
45 rue des Saints-Pères
Tél : 01 42 86 22 33
www.biomedicale.parisdescartes.fr

75010 Paris

UFR de médecine - site Villemin
Université Paris Diderot
10 avenue de Verdun
Tél : 01 57 27 86 23
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
➤ Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille : A-L inclus à Bichat ;

M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

75013 Paris

UFR de médecine - Site Pitié-Salpêtrière
Université Pierre et Marie Curie
91 boulevard de l'Hopital
Tél : 01 40 77 95 00 (standard)/01 40 77 95 07 Paces
www.medecine.sorbonne-universite.fr

75018 Paris

UFR de médecine - site Xavier Bichat
Université Paris Diderot
16 rue Henri Huchard
Tél : 01 57 27 76 52
www.medecine.univ-paris-diderot.fr
➤ Répartition des étudiants sur les sites par ordre alphabétique des noms de famille : A-L inclus à Bichat ; M-Z à Villemin. Pas de dérogation possible.

77127 Lieusaint

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUT Sénart-Fontainebleau
36-37 rue Georges Charpak
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence à proximité.

77200 Torcy

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
IUFM
2 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Demande d'affectation en ligne possible si affectation à la Paces de l'Upec et si résidence en Seine-et-Marne.

78180 Montigny-le-Bretonneux

UFR des sciences de la santé
Simone Veil
Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
2 avenue de la Source de la Bièvre
Tél : 01 70 42 94 91/01 70 42 94 89
www.medecine.uvsq.fr

91405 Orsay Cedex

UFR des sciences d'Orsay - Service scolarité Paces
Université Paris Sud
Division des formations - Bâtiment 332, 1^{er} étage, portes 166 et 168
Rue André Guinier
Tél : 01 69 15 54 31/01 69 15 43 70
www.medecine.u-psud.fr
www.sciences.u-psud.fr
➤ Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

92290 Châtenay-Malabry

UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry
Université Paris-Sud
5 rue Jean-Baptiste Clément
Tél : 01 46 83 53 43/01 46 83 57 89
www.medecine.u-psud.fr
www.pharmacie.u-psud.fr
➤ Sous réserve d'équilibre des effectifs, possibilité de choisir entre 2 sites de formation de l'université Paris-Sud : UFR de pharmacie de Châtenay-Malabry ou UFR des sciences d'Orsay.

94010 Créteil Cedex

UFR de médecine, département des études médicales - site de Créteil (UFR de médecine - DEM)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
8 rue du général Sarraill
Tél : 01 49 81 37 04
<http://medecine.u-pec.fr>

■ LISTE 3 (IDF)

Année préparatoire et cours de soutien à la Paces

Ces établissements proposent des cours de soutien et une préparation à la première année commune aux études de santé (Paces). La plupart adapte les programmes en fonction des facultés.



Public**77127 Lieusaint**

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Sénart (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Première année commune aux études de santé (Paces)
Coût : non communiqué

77200 Torcy

UFR de médecine, département des études médicales - Antenne Paces de Torcy (UFR de médecine - DEM)
Tél : 01 49 81 35 03
<http://medecine.u-pec.fr>
➤ Première année commune aux études de santé (Paces)
Coût : non communiqué

93017 Bobigny Cedex

UFR de santé, médecine et biologie humaine
Tél : 01 48 38 76 58
<http://www.smbh.univ-paris13.fr/paces.html>
➤ Année préparatoire aux études de santé (Apes)
Admission : bacheliers de Seine-Saint-Denis (93) exclusivement.
Bac scientifique général sans mention.
Autre bac général et technologique avec mention.
Sur dossier.
Durée : 1 an
Coût : non communiqué

Privé sous contrat**75279 Paris Cedex 06**

Enseignement privé Stanislas
Tél : 01 42 84 88 00
www.stanislas.fr
➤ Prépa médecine, année 1
Admission : accès réservé aux élèves inscrits en Paces à Paris 5 et Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 2 990 €

Privé hors contrat**75004 Paris**

Medisup Sciences
Tél : 01 48 04 90 50
www.medisup.com
➤ Apes0 : année préparatoire aux études supérieures
Admission : bac S, avec les bases de la terminale acquises
Durée : 1 an (26h par semaine dont 2h de colles)
Coût : 9 700 €
➤ Préparation intensive annuelle, adaptée pour les primants et les doublants
Durée : 12 mois, de 36h45 à 70h30 selon option(s)
Coût : de 3 375 € à 4 635 € selon option(s)

➤ Stage de pré-rentree, adapté pour les primants et les doublants
Admission : bac S avec bases de terminale acquises, pour les primants
Durée : août-sept., 40h ou 58h
Coût : de 1 120 € à 1 335 € selon nombre d'heures

75006 Paris

Antemed
Tél : 01 48 07 17 17
www.antemed.com
➤ Prépa Paces pour les facultés de médecine de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : 1 an, de 210h30 à 223h45 selon faculté visée
Coût : de 5 930 € à 6 040 € selon faculté visée
➤ Préparation à la Paces pour élèves de terminale.
Admission : sur dossier
Durée : 1 an, 124h
Coût : 2 770 €
➤ Stage de juillet pour la Paces de Paris 6 ou de Paris 7
Admission : bac et dossier
Durée : de 43h45 à 48h20 selon faculté visée
Coût : 980 €

75006 Paris

Centre préparatoire aux carrières médicales (CPCM)
Tél : 01 46 34 52 25
www.prepa-cpcm.com
➤ Paces 0
Admission : bac scientifique ou non.
Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, d'ingénieurs.
Durée : 27 semaines, 600h
Coût : 8 975 €
➤ Paces 1 digital. 3 sessions au choix
Admission : terminale S
Durée : 4 à 6 mois. 44 cours en vidéo, 2 séances en LiveClass questions/réponses, équipe pédagogique disponible à tout moment, accès illimité à la plateforme digitale interactive.
Coût : 890 €
➤ Préparation continue semestrielle pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : de 36h à 84h selon semestre, option(s) et université
Coût : de 970 € à 1 870 € selon semestre, option(s) et université
➤ Stage de pré-rentree pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Durée : août-sept., de 46h à 48h selon université
Coût : de 850 € à 885 € selon université

75006 Paris

Excosup santé, paramédical
Tél : 01 46 34 06 33
www.excosup.fr
➤ Année préparatoire Paces 0
Admission : bac, être inscrit à l'université, dossier
Durée : 1 an
Coût : 9 250 €
➤ Prépa médecine anticipée
Admission : terminale S.
Sur dossier.
Durée : 1 an, 131h
Coût : 2 190 €
➤ Prépa parallèle à la 1^{re} année de Paces
Admission : inscription en Paces
Durée : de 66h30 à 81h selon semestre
Coût : - prépa par semestre : de 1 790 € à 1 890 €
- soutien annuel : 3 290 €

75010 Paris

Centre Epsilon
Tél : 01 45 00 07 77/01 83 71 20 17
www.centreepsilon.com
➤ Année préparatoire Paces 0
Admission : bac scientifique ou non.
Bac + 1 en réorientation : école de commerce, d'architecture, formations médicales étrangère.
Durée : 32 semaine de sept à juin, 736h
Coût : 9 250 €
➤ Encadrement annuel pour les Paces des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : de 62h30 à 104h selon semestre et université
Coût : 1 440 € à 2 400 € selon semestre et université
➤ Stage de pré-rentree pour les facultés de médecine des universités Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Paris 13 et Pifo Versailles Saint-Quentin
Admission : inscription en Paces
Durée : juillet-août, de 46h à 76h
Coût : - 46h : 980 €
- 76h : de 1 600 € à 1 720 € selon université
➤ Terminale santé : P-1
Admission : préparer le bac, candidatures acceptées toute l'année
Durée : de août à juillet : 2 stages par semestre durant les vacances scolaires + des samedis après-midi
Coût : - 1 semestre : de 1 600 € à 2 850 €
- 2 semestres : 4 200 €

75116 Paris

Sup Santé Paris
Tél : 01 56 91 23 45
www.supsante.com
➤ Prépa année zéro option remise à niveau scientifique
Admission : bac scientifique ou non
Durée : sept.-juin, 580h. Avec remise à niveau : 875h
Coût : 6 990 €. Avec remise à niveau : 8 700 €

➤ Prépa anticipée pendant la 1^{re} S

Admission : 1^{re} S.
Sur entretien.
Durée : 70h : 1 semaine intensive + 7 samedis après-midi
Coût : 950 €
➤ Prépa anticipée pendant la terminale S
Admission : terminale S.
Sur dossier et entretien.
Durée : 180h : 3 semaines intensives + samedis après-midi ou dimanches matin
Coût : 2 800 €
➤ Stage de pré-rentree à la Paces des universités de Paris 5, Paris 6 et Paris 7
Durée : août, 50h + heures de tutorat par des étudiants de 2^e année de médecine
Coût : 750 €

93200 Saint-Denis

Prépa Medsup - Campus Santé Porte de Paris
Tél : 01 48 09 04 57
<http://campus-sante.paris>
➤ Année pré-Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 8 mois, 503h
Coût : 5 220 €
➤ Medspé : cours de soutien et de consolidation Paces. 3 stages au choix : méthodologie spécifique Paces, renforcement pédagogique ou entraînement intensif
Admission : aucune sélection
Durée : 10 semaines, 100h
Coût : 1 990 €
➤ Stage d'août : mise à niveau des matières scientifiques au programme de la Paces
Admission : aucune sélection
Durée : 4 semaines, 120h
Coût : 1 690 €

Association**75116 Paris**

Centre Laennec
Tél : 01 53 63 89 20
www.laennec-paris.fr
➤ Paces primant
Admission : élèves de terminale S inscrits en Paces - pour devenir médecin uniquement - et seulement à l'université Paris 5, Paris 6 ou Paris 7.
Sur dossier et entretien.
Durée : 1 an
Coût : 800 €

■ LISTE 4 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations d'assistant dentaire en contrat de professionnalisation (CP).

75010 Paris

Centre de formation pour la qualification des aides dentaires et assistants dentaires (AFPPCD-IDF)

Tél : 01 42 85 33 47

www.afppcd-idf.com

Association

> Titre certifié d'assistant dentaire, niveau bac : CP

Admission : 18 ans minimum, BEP, brevet des collèges ou CAP.

Durée : 18 mois

92110 Clichy

Commission nationale de qualification des assistants en odonto-stomatologie (CNQAOS)

Tél : 01 78 91 01 40

Association

> Certificat de qualification d'aide dentaire : CP

Admission : 18 ans minimum, brevet des collèges ou niveau bac, salarié d'un cabinet dentaire ou de stomatologie.

Durée : 12 mois

> Titre certifié d'assistant dentaire, niveau bac : CP

Admission : 18 ans minimum, titulaire d'un diplôme de niveau V, salarié d'un cabinet dentaire ou de stomatologie.

Durée : 18 mois

92120 Montrouge

Académie d'art dentaire Isabelle

Dutel - Campus de Paris

Tél : 01 76 21 06 18

<http://academieartdentaire.fr>

Privé

> Titre certifié-e d'assistant dentaire, niveau bac : CP

Admission : 18 ans minimum, BEP ou CAP toutes filières.

Durée : 18 mois

92200 Neuilly-sur-Seine

Ecole supérieure d'assistantat dentaire (Esad Neuilly)

Tél : 01 55 62 21 21

www.esad-dentaire.com

Privé sous contrat

> Titre certifié d'assistant-e dentaire, niveau bac : CP

Durée : 18 mois



LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Documentation et logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes, ateliers collectifs et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Offres d'emploi
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj



Centre d'Information
et de Documentation
Jeunesse (CIDJ)
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com